

Politique en matière d'éthique et d'intégrité

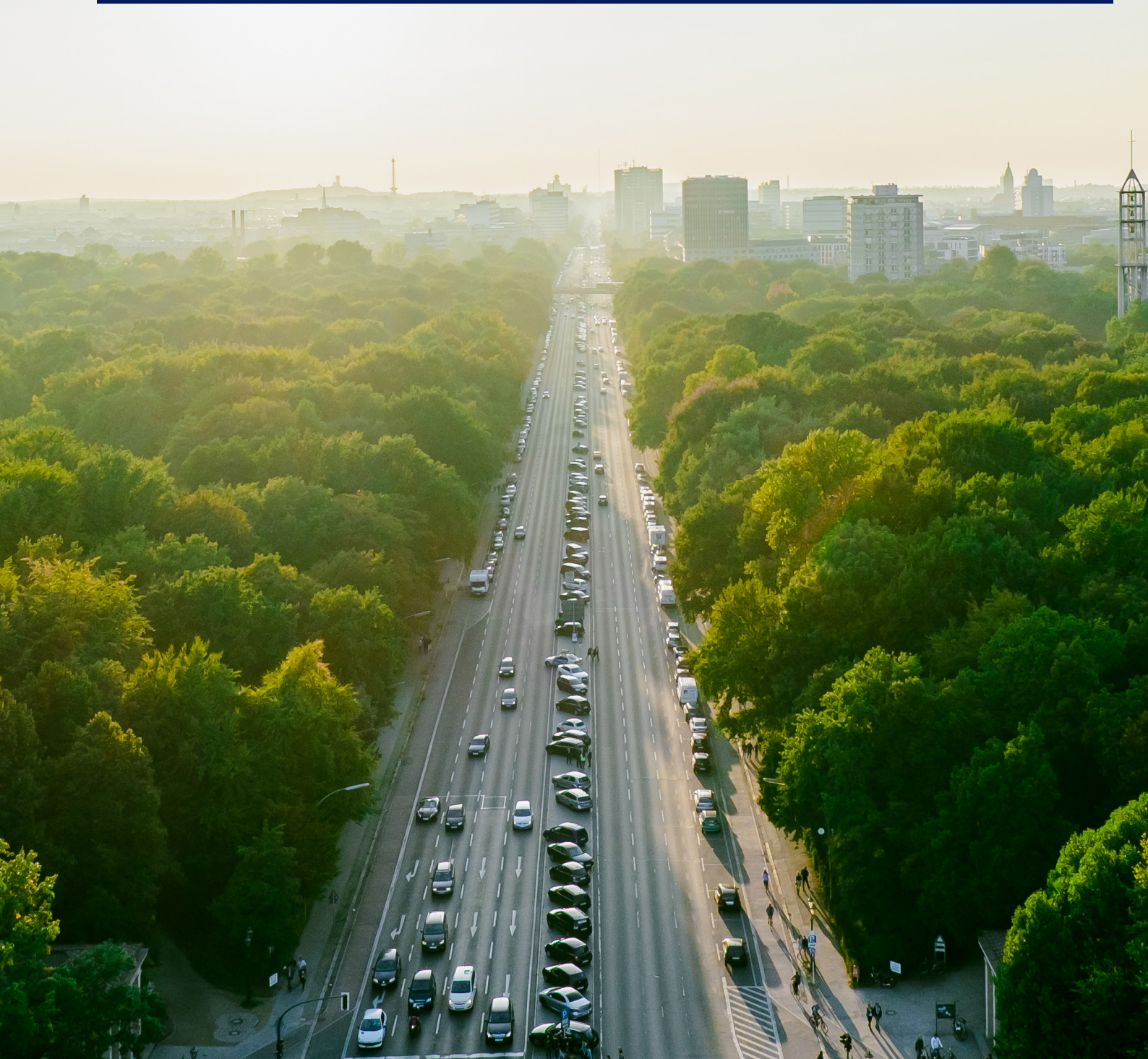


Table des matières

1. Introduction	2
2. Contenu du règlement	3
2.1 Que signifie l'intégrité pour nous?	3
2.1.1. Nous agissons correctement	3
2.1.2 Nous agissons avec honnêteté	3
2.1.3. Nous agissons avec respect	3
2.1.4. Nous agissons avec équité	3
2.1.5. Nous protégeons notre entreprise	4
2.2 Responsabilité	4
2.2.1. Gestionnaires	4
2.2.2. Salariés	4
2.3 Responsabilité	5
2.4 Exprimez-vous	5
2.5 Confidentialité	6
2.6 Intégrité des fournisseurs	6
2.7 Comité d'éthique et d'intégrité	6
2.8 Nos principes d'éthique et d'intégrité en un coup d'œil	7
3. Termes et abréviations	8
4. Annexes	8

1. Introduction

Pour souligner notre engagement en matière d'éthique et d'intégrité, nous introduisons la présente politique d'éthique et d'intégrité qui reflète les normes et les principes que nous attendons de nous-mêmes.

Cette politique d'éthique et d'intégrité doit montrer clairement à nos employés et aux parties prenantes externes que Borealis ne se contente pas de respecter la loi, mais qu'elle s'efforce également d'agir au plus haut niveau d'éthique. Agir de manière éthique et avec intégrité est la seule façon de fonctionner chez Borealis.

Borealis reconnaît que sa réputation n'est pas seulement déterminée par les produits et les services qu'elle offre, mais aussi par ses employés et la manière dont ils agissent. Ces actions déterminent la façon dont les clients considèrent nos produits et services et la façon dont les actionnaires considèrent leur investissement dans Borealis.

Pour maintenir la confiance et la bonne réputation de Borealis, il dépend de chacun d'entre nous de prendre des décisions fondées sur ce qui est juste et éthique. La présente politique d'éthique et d'intégrité définit les normes et les principes que les employés et les dirigeants sont invités à respecter afin d'honorer notre engagement en matière d'éthique et d'intégrité. Elle s'applique sans exception à tous les employés de Borealis et de ses filiales dans le monde entier.

Nous n'attendons pas seulement de nos employés qu'ils agissent de manière éthique et intègre, mais aussi de nos partenaires commerciaux. Borealis est signataire du Pacte mondial des Nations unies (UNGC). Les principes de l'UNGC sont inscrits dans le code de conduite de Borealis. Nous attendons des employés qui traitent avec des tiers qu'ils leur demandent de se conformer à tous les aspects pertinents du code de conduite de Borealis.

2. Contenu du règlement

2.1 Que signifie l'intégrité pour nous?

Borealis se préoccupe de la manière dont les résultats sont obtenus, et pas seulement du fait qu'ils le sont. L'intégrité est le principe qui doit nous guider dans la manière de nous comporter lorsque nous prenons des décisions.

Pour Borealis, agir avec éthique et intégrité signifie ce qui suit :

1. Nous agissons de manière appropriée.
2. Nous agissons avec honnêteté.
3. Nous agissons avec respect.
4. Nous agissons avec équité.
5. Nous protégeons notre entreprise.

Ce sont ces principes qui constituent le fondement de la manière dont nous voulons gérer notre entreprise ("Principes d'éthique et d'intégrité").

2.1.1. Nous agissons de manière appropriée

Nous attendons de vous que vous respectiez les lois et les réglementations gouvernementales des pays dans lesquels Borealis opère et que vous adhérerez aux réglementations, processus et contrôles internes de Borealis qui décrivent les méthodes de travail correctes et sûres.

Il est essentiel que vous vous familiarisiez avec les lois en vigueur dans le pays où vous . Le respect des lois applicables et des règlements internes garantit non que vous vous protégez, mais aussi que vous protégez les autres et Borealis contre tout préjudice grave.

2.1.2. Nous agissons avec honnêteté

L'honnêteté est la base de toute relation de confiance. L'honnêteté signifie dire la vérité, éviter de donner une fausse impression et clarifier les malentendus.

Nous attendons de nos employés qu'ils fassent preuve d'ouverture et de franchise dans leurs relations internes et externes. L'honnêteté envers toutes les parties prenantes garantit que Borealis est perçu comme un partenaire digne de confiance

2.1.3. Nous agissons avec respect

Nous attendons de tous les employés qu'ils se traitent mutuellement avec respect en favorisant l'inclusion et la diversité et en respectant la vie privée et la dignité personnelle.

Le respect consiste à apprécier les contributions individuelles de chacun et à faire preuve de sensibilité dans sa communication et son comportement. C'est en travaillant ensemble dans la collaboration et le respect que nous obtiendrons les meilleurs résultats.

Le principe de respect s'applique non seulement à vos collègues, mais aussi aux , tels que les clients ou les partenaires commerciaux.

2.1.4. Nous agissons avec équité

Nous attendons de vous que vous fassiez preuve d'équité en étant objectif, en tenant compte de toutes les circonstances et en fondant vos décisions sur le mérite. L'équité signifie également traiter tout le monde de la même manière. Tous les employés doivent avoir la possibilité d'être entendus, qu'il s'agisse de partager des idées ou d'exprimer des griefs.

2.1.5. Nous protégeons notre entreprise

Nous attendons de vous que vous protégiez la réputation et les valeurs de Borealis. Cela implique que vous êtes encouragé à vous exprimer si vous constatez un comportement illégal ou inapproprié afin d'éviter que des dommages ne soient causés à d'autres personnes ou à Borealis. Protéger Borealis

signifie également traiter les informations internes de Borealis avec le soin nécessaire et s'assurer qu'elles ne sont pas divulguées à des personnes non autorisées ou à des tiers.

C'est que nous créons la confiance envers nos clients, nos partenaires commerciaux et nos investisseurs.

2.2 Responsabilité

Nous attendons des cadres et des employés qu'ils s'approprient la situation et qu'ils favorisent une culture d'entreprise qui encourage à faire ce qu'il faut. Chacun d'entre nous doit s'engager personnellement à respecter la présente politique d'éthique et d'intégrité, tant sur le fond et que dans la forme.

Nous encourageons à faire des retours bien intentionnés. Nous parlons avec les autres et non sur les autres.

Nous fonctionnons sur la base de la confiance et nous faisons rayonner la confiance en amont et en aval de l'organisation. Nous partons du postulat que nos collègues agissent dans le meilleur intérêt de l'entreprise, sauf preuve du contraire.

2.2.1. Cadres

Les cadres ont des responsabilités étendues. Nous attendons des cadres qu'ils contribuent de manière significative au respect et à la promotion de nos principes d'éthique et d'intégrité en agissant comme un modèle et en donnant le meilleur exemple.

L'importance de faire ce qu'il faut doit être soulignée et transmise aux membres de votre équipe. Faites-en un sujet de discussion lors de vos journées fixes et d'autres réunions départementales. Communiquez clairement vos attentes en matière d'éthique et laissez place à des discussions avec votre équipe sur les leçons tirées de l'expérience et sur les moyens de s'améliorer. Soyez attentif au comportement des membres de votre équipe et proposez-leur des suggestions sur la manière de faire les choses de manière plus éthique.

Ouvrez votre porte pour entendre les préoccupations éthiques des membres de votre équipe et prenez le temps d'écouter ce qu'ils ont à dire. Dites à votre équipe que si elle soulève une question éthique, vous la soutiendrez.

Incluez l'adhésion à la présente politique d'éthique et d'intégrité et le respect des principes d'éthique et d'intégrité dans votre entretien de retour

d'information et dans l'évaluation annuelle des performances des membres de votre équipe.

Communiquez la politique d'éthique et d'intégrité à votre équipe et exigez que les formations nécessaires à l'exécution du travail soient suivies afin de garantir le respect de toutes les exigences légales et des normes internes.

2.2.2. Salariés

Il est essentiel que vous connaissiez les règles qui s'appliquent à vous dans l'accomplissement de vos tâches quotidiennes et de vos activités professionnelles. Vous devez vous familiariser avec toutes les lois pertinentes ainsi qu'avec les normes et processus internes.

En cas de doute sur les lois applicables dans le pays où vous travaillez ou sur les normes et processus internes pertinents, vous devez vous adresser à votre supérieur hiérarchique, au service juridique ou au service de la conformité.

Examinez toujours de près la manière dont vous exercez vos activités et vérifiez en particulier si vous faites ce qu'il faut conformément aux principes d'éthique et d'intégrité de Borealis.

La façon dont vous agissez fait la différence. Faites ce qu'il faut et montrez l'exemple aux autres.

¹ Les cadres comprennent les SVP, les VP, les directeurs, les chefs de département et les chefs de service.
Ethics & Integrity Policy

2.3. Imputabilité

Nous ne tolérons pas que l'obtention de résultats se fasse au détriment de la loi, des normes internes ou de nos valeurs. Tous les membres du personnel de sont tenus de se comporter et d'agir conformément aux principes d'éthique et d'intégrité.

Nous attendons de vous que vous lisiez l'intégralité de la politique d'éthique et d'intégrité, que vous preniez connaissance de nos principes d'éthique et d'intégrité et que vous les respectiez à tout moment. La politique d'éthique et d'intégrité s'applique à tous les employés, partout dans le monde, à tous les niveaux de Borealis, sans exception.

Ainsi, chaque fois que vous êtes confronté à une décision, posez-vous les questions suivantes:

1. Mon comportement est-il conforme à la loi et au règlement intérieur?
2. Est-il conforme au principe d'honnêteté, de respect et d'équité?
3. Comment mes actions affecteraient-elles nos parties prenantes et pourrais-je justifier ma décision?
4. Serais-je à l'aise si ma décision était rendue publique en interne ou en externe?

Si la réponse à l'une de ces questions est "non" ou si vous avez des doutes, vous devez consulter votre supérieur hiérarchique, People & Culture, Legal ou Compliance et discuter ouvertement de la question avant d'agir.

Tout écart de conduite est systématiquement traité et fait l'objet d'une enquête. Nous appliquons une tolérance zéro à l'égard des infractions.

2.4. Prenez la parole

Nous encourageons une culture d'ouverture et d'équité où les employés peuvent exprimer leurs préoccupations. Les cadres doivent veiller à ce que les employés fassent preuve d'intégrité dans la conduite de leurs affaires et proposer des suggestions sur la manière de faire les choses de manière plus éthique. Inversement, tous les employés sont encouragés à exprimer leur point de vue et à parler ouvertement et librement de l'éthique et de l'intégrité sur le lieu de travail et de tout autre sujet de préoccupation.

C'est par l'intermédiaire de vos supérieurs hiérarchiques que vous pouvez faire part de vos préoccupations si les affaires ne sont pas menées de la manière la plus éthique possible. Les responsables sont censés créer un environnement de travail ouvert et être à l'écoute des questions d'éthique et d'intégrité. Ils sont chargés de garantir l'intégrité requise par la présente politique d'éthique et d'intégrité dans les relations d'affaires de leurs équipes.

Toutefois, si vous estimez ne pas pouvoir parler à votre supérieur hiérarchique ou si vous avez déjà fait part d'un problème qui, selon vous, n'est pas traité de manière appropriée, vous pouvez contacter directement People & Culture, Legal ou adresser votre problème à Compliance. Si vous le souhaitez, vous pouvez également signaler votre problème de manière confidentielle et anonyme via le système sécurisé de dénonciation en ligne "Integrity Platform".

Tout employé qui fait part de ses préoccupations de bonne foi sera protégé contre les représailles et n'aura à craindre aucun désavantage, même s'il s'avère qu'il s'est trompé par la suite (voir la directive du groupe sur la dénonciation des dysfonctionnements). Chaque préoccupation est prise au sérieux et fait l'objet d'une enquête avec la plus grande diligence et le plus grand soin.

Nous ne pouvons pas résoudre les problèmes dont nous n'avons pas connaissance, c'est pourquoi nous comptons sur la contribution de chacun d'entre vous. Donc, si vous voyez quelque chose, nous vous encourageons à le dire!

2.5. Confidentialité

Les informations sont précieuses. La divulgation non autorisée d'informations internes de Borealis peut entraîner une perte de valeur, violer les lois et règlements internes applicables et nuire à la réputation de Borealis.

Nous avons également l'obligation, vis-à-vis de nos partenaires commerciaux et de nos clients, de toujours traiter les informations commerciales de manière confidentielle. C'est la seule façon pour nous d'être un partenaire digne de confiance.

Nous attendons de vous que vous traitiez toujours les informations internes de Borealis de manière confidentielle et que vous ne les partagiez pas avec des personnes non autorisées ou des . Le principe de confidentialité signifie également que vous devez prendre toutes les mesures raisonnables pour préserver la confidentialité, par exemple en limitant la divulgation "besoin de savoir", en suivant une politique de "bureau propre", en sauvegardant les fichiers de sécurisée, en changeant régulièrement les mots de passe et en faisant preuve de prudence lorsque vous utilisez votre téléphone ou votre ordinateur portable dans les lieux publics.

Si vous avez des doutes quant à la nature confidentielle de l'information, demandez à votre supérieur hiérarchique avant de partager l'information avec d'autres personnes.

2.6. Intégrité des fournisseurs

Nous exigeons de nos fournisseurs les mêmes normes d'intégrité que celles que nous nous imposons à nous-mêmes. Par conséquent, tous les fournisseurs doivent se conformer au code de conduite de Borealis pour pouvoir faire des affaires avec nous. Nos fournisseurs comprennent, entre autres, tout vendeur, consultant, entrepreneur, prestataire de services ou fournisseur de matériaux tiers.

Tous les employés sont tenus de signaler à leur hiérarchie, au service des achats, au service juridique ou au service de la conformité tout écart des fournisseurs par rapport aux aspects pertinents du code de conduite de Borealis.

2.7. Comité d'éthique et d'intégrité

Borealis a créé un comité d'éthique et d'intégrité dans le but d'améliorer la mise en œuvre de la politique d'éthique et d'intégrité et de promouvoir les principes d'éthique et d'intégrité au sein de l'organisation de Borealis. Le comité d'éthique et d'intégrité est composé de représentants des fonctions d'entreprise et d'affaires de toutes les divisions du conseil d'administration. Les membres du comité d'éthique et d'intégrité sont nommés par le conseil d'administration sur recommandation du directeur de l'audit interne et de la conformité et se réunissent périodiquement chaque année.

La tâche principale du comité d'éthique et d'intégrité est de sensibiliser le personnel de Borealis aux principes d'éthique et d'intégrité. Les membres du comité d'éthique et d'intégrité sont le point de contact pour les questions d'intégrité et d'éthique au sein de leurs divisions respectives.

En outre, le comité d'éthique et d'intégrité constitue un forum de discussion sur les questions d'éthique et d'intégrité.

2.8. Nos principes d'éthique et d'intégrité en un coup d'œil

- » Nous sommes attachés à une culture de 'éthique et de l'intégrité dans laquelle nous agissons non seulement en conformité avec les exigences légales, mais nous nous efforçons également d'opérer au plus haut niveau d'éthique.
- » Nous faisons ce qui est juste, nous protégeons notre entreprise et nous agissons avec honnêteté, respect et équité.
- » Nous respectons les lois en vigueur dans les pays où nous exerçons nos activités et veillons au respect de l'ensemble des lignes directrices, processus et contrôles de l'entreprise.
- » Nous sommes ouverts et honnêtes. Nous évitons de donner une mauvaise impression et nous aidons à clarifier les éventuels malentendus.
- » Nous nous traitons mutuellement avec respect. Nous apprécions la contribution des autres et faisons preuve de sensibilité dans notre communication et notre comportement à l'égard des autres.
- » Nous sommes objectifs, nous prenons en compte toutes les circonstances et nous fondons nos décisions sur le mérite. Nous donnons à chacun la possibilité de se faire entendre, qu'il s'agisse de partager des idées ou d'exprimer des griefs.
- » Nous protégeons les informations confidentielles et ne les partageons pas sans autorisation.
- » Nous encourageons une culture d'ouverture et d'équité dans laquelle les employés peuvent exprimer leurs préoccupations sans condition.
- » Nous encourageons les employés à s'exprimer et à faire part de leurs préoccupations en cas de mauvaise conduite.

3. Termes et abréviations

UNGC	UN Global Compact
------	-------------------

4. Annexes

Titre de l'annexe	Obligatoire ou illustratif
Code d'éthique professionnel	Obligatoire
Code de conduite	Obligatoire

Date of issue: July 2025

Borealis est l'un des principaux fournisseurs mondiaux de solutions avancées et durables pour les polyoléfines et un précurseur européen dans le domaine du recyclage des polyoléfines. En Europe, nous sommes un leader du marché des produits chimiques de base. Nous nous appuyons sur notre expertise en matière de polymères et sur des décennies d'expérience pour proposer des solutions matérielles innovantes et circulaires à valeur ajoutée pour des secteurs clés tels que les produits de consommation, l'énergie, les soins de santé, les infrastructures et la mobilité. En réinventant les produits essentiels pour un mode de vie durable, nous nous appuyons sur notre engagement en faveur de la sécurité, de nos collaborateurs, de l'innovation et de la technologie, ainsi que de l'excellence des performances. Nous accélérons la transformation vers une économie circulaire des polyoléfines et étendons notre empreinte géographique pour mieux servir nos clients dans le monde entier. Avec notre siège social à Vienne, en Autriche, nous employons 6 900 personnes et sommes présents dans plus de 120 pays. En 2021, nous avons réalisé un chiffre d'affaires total de 12,3 milliards d'euros et un bénéfice net de 1 396 millions d'euros. OMV, la compagnie pétrolière et gazière internationale basée en Autriche, détient 75 % de nos actions, tandis que les 25 % restants sont détenus par Abu Dhabi National Oil Company, ou ADNOC, basée aux Émirats arabes unis (EAU). Nous fournissons des services et des produits à des clients du monde entier par l'intermédiaire de Borealis et de deux importantes coentreprises : Borouge (avec ADNOC, dont le siège se trouve aux Émirats arabes unis) ; et Baystar™ (avec TotalEnergies, dont le siège se trouve aux États-Unis).

www.borealisgroup.com | www.borealiseverminds.com

Borealis GmbH
 Trabrennstr. 6-8, 1020 Vienna, Austria
 Tel +43 1 22 400 000 | Fax +43 1 22 400 333
borealisgroup.com